

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

**1^{ERE} SESSION ORDINAIRE DE 2017
30 ET 31 MARS 2017**

N° 2017/O1/013

MOTION

- **DEPOSEE PAR** : M. Christophe CANIONI

- **OBJET** : **ORGANISATION D'UN PROTOCOLE.**

CONSIDERANT la mise en place de la nouvelle Collectivité de Corse,

CONSIDERANT la nouvelle organisation de l'Institution,

CONSIDERANT la fonction du Président de l'Exécutif de Corse,

CONSIDERANT la fonction du Président de l'Assemblée de Corse,

CONSIDERANT que l'arrivée des Présidents dans l'hémicycle doit être emprunte de solennité,

CONSIDERANT que l'accueil d'une personnalité invitée à l'Assemblée de Corse doit être empreint de solennité,

CONSIDERANT qu'il s'agit pour la Collectivité de Corse et de ses représentants élus, et fonctionnaires de présenter l'image d'une institution mature,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DEMANDE l'organisation d'un nouveau protocole.

DEMANDE que la représentation territoriale soit présente dans l'hémicycle avant l'entrée des Présidents.

DEMANDE que le Président de l'Exécutif de Corse soit introduit et annoncé dans l'hémicycle par huissier à l'ouverture de chaque session de l'Assemblée de Corse ou toute autre réunion prévue dans l'hémicycle.

DEMANDE que le Président de l'Assemblée de Corse soit introduit et annoncé dans l'hémicycle par huissier à l'ouverture de chaque session de l'Assemblée de Corse ou toute autre réunion prévue dans l'hémicycle, avant le Président de l'Exécutif.

DEMANDE que la personnalité invitée par l'Exécutif de Corse dans le cadre de ses fonctions, soit introduite et annoncée par un huissier après l'entrée des deux Présidents.

DEMANDE que les conseillers territoriaux, fonctionnaires, journalistes, et le public se lèvent à l'entrée des Présidents à l'ouverture de chaque session et lors de l'accueil d'un invité.